

VERS UNE ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Retour sur la journée de dialogue **Économie, biodiversité et changements transformateurs**





Retour sur la journée de dialogue **Économie, biodiversité et changements transformateurs**

Une journée stratégique et un sondage de suivi Près de **100 acteurs** économiques, de la recherche et de la société civile Plus de **12 secteurs** reflétant la diversité de la société québécoise

Un objectif principal

Intégrer la biodiversité dans l'économie québécoise

Résultat

4 axes stratégiques pour une transformation économique intersectorielle

Prise en compte de l'urgence d'agir, en tenant compte des circonstances et capacités spécifiques des différents acteurs

Renforcement de la collaboration entre secteurs, gouvernements, société et peuples autochtones Reconnaissance de la valeur de la biodiversité, incluant ses aspects économiques, écologiques et culturels Renforcement des capacités, diffusion des connaissances et intégration dans l'éducation

20+ chantiers

alignés sur trois des stratégies de changement transformateur de l'IPBES et contribuant à la mise en œuvre des deux autres.

- √ Transformations et mécanismes économiques
- √ Changement au niveau de la gouvernance
- √ Évolution des valeurs et reconnexion à la nature
- √ Changements dans les secteurs les plus responsables
- √ Conservation et régénération

Et surtout, une volonté forte et un appel à agir ensemble pour concrétiser ces chantiers et transformer les pratiques.







TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	2
CONTEXTE	4
Définitions	8
CONSTATS	9
Vision intersectorielle pour 2035	10
Leviers d'action et chantiers identifiés	12
Obstacles à l'atteinte de la vision	14
PROCHAINES ÉTAPES	16



CONTEXTEComprendre la démarche

L'érosion de la biodiversité - qu'il s'agisse de la disparition d'espèces, de la dégradation des écosystèmes ou de l'affaiblissement des services rendus par la nature - menace directement notre économie et le bien-être de nos sociétés.

Il est donc essentiel de travailler ensemble afin de repenser nos modèles économiques et nos pratiques collectives.

LA JOURNÉE

La journée de dialogue Économie, biodiversité et changements transformateurs, tenue le 23 septembre 2025 à Montréal, a réuni des acteurs du monde économique, de la recherche, de la société civile et de l'État afin de réfléchir aux leviers de changement à activer pour mieux intégrer la biodiversité dans les décisions et les pratiques au Québec.

Objectifs de la journée

Cette journée de dialogue visait à atteindre les objectifs suivants :

- 1. Partage d'une compréhension commune des enjeux ;
- 2. Émergence d'une vision intersectorielle et ambitieuse ;
- 3. Analyse des impacts et dépendances sectorielles québécoises ;
- 4. Identification des obstacles à l'action ;
- 5. Identification des solutions et des actions concrètes nécessaires.

Participation

Près d'une centaine de représentantes et représentants des secteurs suivants ont pris part à cette journée de réflexion et d'échanges :

- Agroalimentaire
- Aménagement, urbanisme et municipalités
- Conservation et protection de la biodiversité
- Finance et investissements
- Foresterie et gestion des ressources
- Gouvernance et politiques publiques
- Grandes entreprises
- Infrastructures et énergie
- PME et économie sociale
- · Recherche, universités et innovation
- · Soutien aux entreprises et à l'économie
- Syndicats, citoyens et mobilisation collective

CE DOCUMENT

Ce document présente de manière synthétique les principaux constats et pistes d'action issus de la journée. Il met plus particulièrement en lumière les résultats, anonymisés, des ateliers portant sur les objectifs 1, 4 et 5.

Il s'adresse aux décideurs et partenaires souhaitant s'engager activement dans la mise en œuvre de changements transformateurs en faveur d'une économie québécoise qui intègre pleinement la biodiversité. En fin de document, nous proposons d'ailleurs des prochaines étapes pour les organisations souhaitant collaborer à cette démarche.



Alignement avec les plans nationaux et internationaux

Bien que ce document ait été produit indépendamment du <u>Plan Nature 2030 du Québec</u>, de la <u>Stratégie canadienne pour la nature</u> et du <u>Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal</u>, ces chantiers devraient appuyer la mise en œuvre de ceux-ci.

À PROPOS DES ORGANISATEURS

Ateliers pour la biodiversité

Ateliers pour la biodiversité (OBNL) mobilise les acteurs afin qu'ils intègrent la biodiversité dans leurs décisions. Nous réalisons cette mission en concevant et organisant des ateliers et des formations sur la biodiversité, et en mettant en œuvre des projets concrets pour l'intégrer dans les pratiques et décisions des acteurs du Québec, dans une optique de changement transformateur.





CRABE - Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes

Le CRABE vise à accompagner les décideurs et les parties prenantes dans l'intégration des enjeux de biodiversité et d'adaptation à la crise environnementale, grâce au développement et au transfert de connaissances scientifiques de pointe.

REMERCIEMENTS

Merci:

- aux participantes et participants présents pour leur contribution.
- à l'équipe d'organisation David, Jean-Olivier et Julie.
- à Espace pour la Vie et à la Ville de Montréal de nous avoir accueillis au Planétarium de Montréal pour cette journée d'ateliers, ainsi qu'à Williams Avocats & Conseils pour leur contribution au cocktail.





- à nos partenaires qui ont contribué à rassembler les acteurs présents : Bernice et Marie-Christine (Association des biologistes du Québec), Émilie (Finance Montréal), Marie-Andrée (Conservation de la nature Canada), Martin (RNCREQ), Marie-Pier (Biodiversité Québec) et Najet (CSBQ).
- aux preneuses et preneurs de notes de la journée Amélie, Andréa, Andréanne, Francis, Ghislain, Gloria, Léa, Lou, Marianne, Marouane, Noémie, Othmane, Raphaëlle, Sophie et Tarrah ainsi qu'aux coanimatrices et coanimateur Kristelle, Pierre-Alexandre et Valérie, et à l'équipe du CRABE pour la production du compte rendu, en particulier Raphaëlle.

CONCEPTS CLÉS

L'intégration de la biodiversité

C'est le processus par lequel les considérations liées à la biodiversité — la variété et la variabilité des êtres vivants et de leurs écosystèmes — sont prises en compte de manière systématique dans les décisions, les politiques, les stratégies, les pratiques et les projets d'une organisation, d'un territoire ou d'un secteur économique. Bien qu'aujourd'hui certaines décisions économiques tiennent déjà compte de la protection de la biodiversité, nous visons une économie québécoise où une majorité des décisions l'intègrent.



L'économie

Le mot « économie » vient du grec *oikonomia* et signifie littéralement la gestion du foyer, c'est-à-dire l'art d'organiser et d'administrer les ressources disponibles pour répondre aux besoins d'une famille ou d'une communauté. Aujourd'hui, ce concept s'applique à l'échelle de la société entière et désigne l'ensemble des activités liées à la production, la distribution et la consommation de biens et de services.

La biodiversité et son érosion

La biodiversité désigne la variété des gènes, des espèces, des habitats et des fonctions des écosystèmes, qui soutiennent la vie humaine et les activités économiques, comme l'eau, la production alimentaire ou la régulation climatique. Son érosion correspond à la perte progressive de ces éléments, réduisant la résilience des écosystèmes, principalement sous l'effet du changement d'usage des terres et des mers, de la surexploitation des ressources, des changements climatiques, de la pollution et des espèces invasives. (Rapport de l'IPBES)

Les changements transformateurs

Le concept de « changement transformateur » est défini par l'IPBES comme une réorganisation fondamentale et systémique des systèmes économiques, sociaux et technologiques, incluant les paradigmes, les objectifs et les valeurs. Cette transformation vise à aborder les causes profondes de la perte de biodiversité et du déclin de la nature. (Rapport de l'IPBES)



CONSTATSVision, chantiers et obstacles



Trois volets complémentaires se dégagent des constats : une vision d'une économie québécoise intersectorielle et résiliente qui valorise la biodiversité, des leviers et chantiers concrets pour la rendre possible, ainsi qu'une volonté commune de surmonter les obstacles qui freinent la transition.

VISION INTERSECTORIELLE POUR 2035

Les participantes et participants ont d'abord défini une vision sectorielle pour 2035, puis ont confronté leurs perspectives pour faire émerger une vision partagée et identifier des solutions collectives à fort impact. Quatre grandes orientations stratégiques en sont ressorties:

Prise en compte de l'urgence d'agir, en tenant compte des circonstances et capacités spécifiques des différents acteurs

Renforcement de la collaboration entre secteurs, gouvernements, société et peuples autochtones Reconnaissance de la valeur de la biodiversité, incluant ses aspects économiques, écologiques et culturels Renforcement des capacités, diffusion des connaissances et intégration dans l'éducation

1. Prise en compte de l'urgence d'agir, en tenant compte des circonstances et capacités spécifiques des différents acteurs

- Agir à la hauteur de la crise de l'érosion de la biodiversité, qui a déjà des impacts importants sur nos sociétés et nos économies.
- Reconnaître que certains acteurs ne disposent pas encore de la capacité pour répondre à cette crise, et les soutenir afin qu'ils puissent agir de manière appropriée et efficace.

2. Établissement d'une collaboration et compréhension accrue entre secteurs, gouvernements et l'ensemble de la société québécoise, incluant les peuples autochtones

- Nécessité d'une concertation intersectorielle structurée et inclusive, ancrée dans la reconnaissance des différents systèmes de connaissance, tels que les savoirs autochtones et les connaissances scientifiques.
- Importance d'une compréhension commune et d'une appropriation par tous les secteurs des enjeux, impacts et bonnes pratiques en matière de biodiversité.
- Développement d'un cadre conceptuel intersectoriel clair pour documenter, suivre, mesurer et valoriser la biodiversité.
- Intégration systématique de la biodiversité dans les décisions économiques, les processus d'urbanisme et la gouvernance du territoire.

3. Reconnaissance de la valeur de la biodiversité, incluant ses aspects économiques, écologiques et culturels

- Valorisation monétaire, avec prudence, des services écosystémiques pour orienter les flux financiers, dont les incitatifs, et les décisions publiques.
- Reconnaissance de certaines composantes de la biodiversité comme actifs naturels dans lesquels il est nécessaire d'investir.
- Adoption de solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience face aux crises climatiques et à la perte de biodiversité.
- Adoption par les organisations et instances publiques d'indicateurs non monétaires standardisés reconnaissant la valeur culturelle de la biodiversité pour la société.

3.. Renforcement des capacités, diffusion des connaissances et intégration dans l'éducation

- Urgence d'intégrer et d'améliorer la formation et l'éducation à la biodiversité dans tous les milieux (consensus unanime de toutes les tables de discussion).
- Harmonisation de la diffusion des connaissances sur l'état de la biodiversité et les impacts des différents secteurs.
- Importance de vulgariser les enjeux et de traiter la crise de la biodiversité au même titre que la crise climatique.
- L'éducation et la diffusion des connaissances constituent la base d'une prise de conscience généralisée, favorisant les changements nécessaires de comportements, de mentalités et de cultures dans tous les secteurs.

LEVIERS D'ACTION ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

Les participantes et participants ont identifié les leviers d'action et les chantiers prioritaires, et dégagé de nouvelles opportunités de collaboration intersectorielle pour atteindre la vision. Ces éléments ont été regroupés en trois grandes catégories, alignées sur trois des stratégies de changement transformateur de l'IPBES et contribuant à la mise en œuvre des deux autres

- √ Transformations et mécanismes économiques
- √ Changement au niveau de la gouvernance
- ✓ Évolution des valeurs et reconnexion à la nature
- √ Changements dans les secteurs les plus responsables
- √ Conservation et régénération

Transformations et mécanismes économiques

- Favoriser l'économie circulaire et sociale par la collaboration intersectorielle.
- Développer des mesures d'accompagnement pour aider les entreprises à mutualiser leurs ressources et partager leurs bonnes pratiques.
- Créer une zone d'innovation économique sur la biodiversité pour concrétiser la collaboration multisectorielle et tester des solutions.
- Développer un langage commun et des incitatifs financiers basés sur la valorisation des services écosystémiques, avec prudence quant aux effets de leur monétisation.
- Reconnaître et gérer les actifs naturels, tant par les acteurs privés que municipaux, à l'aide d'un plan de gestion, d'indicateurs de performance, d'un budget et de la divulgation des états financiers. Leur intégration dans la comptabilité et la planification doit être systématique, notamment par la révision de la fiscalité municipale des territoires.
- Développer des indicateurs de performance économique, sociale et environnementale accessibles au secteur financier.
- Valoriser la consommation responsable à l'aide de certifications, de traçabilité numérique et de suivi de performance (analyses de cycles de vie).
- Déployer des critères ESG plus contraignants pour favoriser les investissements durables et encourager l'approvisionnement local et les infrastructures vertes.
- Développer des mécanismes de finance mixte pour réduire les risques d'investissement, mieux mobiliser des capitaux privés et diversifier les sources de financement.

- Orienter les investissements par des mécanismes d'écofiscalité, revoir les processus d'appel d'offres et encourager la philanthropie et la création de richesse durable.
- Adopter des normes plus strictes, des mesures de taxation, d'affichages et de déclarations d'impacts pour intégrer les externalités environnementales dans les décisions économiques.

Changements au niveau de la gouvernance

- Intégrer la biodiversité à tous les niveaux de gouvernance, en commençant par une exemplarité de l'État.
- Renforcer l'imputabilité des pouvoirs publics et privés par des mécanismes concrets, comme en liant concrètement l'évaluation et la rémunération des hauts dirigeants et gestionnaires à l'atteinte d'objectifs de biodiversité.
- Favoriser des espaces de dialogue intersectoriels pour améliorer la collaboration et la sensibilisation, notamment par le partage et la diffusion des connaissances.
- Améliorer les relations avec les peuples autochtones en reconnaissant leur autodétermination et en soutenant la réconciliation, ainsi que leurs droits, valeurs et savoirs.
- Exiger une plus grande transparence financière sur les investissements publics.
- Appliquer les lois et règlements en vigueur à l'aide d'une surveillance accrue, de suivis rigoureux et de ressources appropriées. Inciter les municipalités à exercer pleinement leurs pouvoirs réglementaires.
- Renforcer les cadres légaux de protection de la biodiversité, ce qui permettrait de réduire la judiciarisation des processus.
- Reconnaître la nature comme entité juridique afin d'assurer sa protection légale et sa représentation dans les processus décisionnels.
- Soutenir les municipalités et développer leurs capacités avec des ressources décentralisées et des pouvoirs accrus.
- Renforcer la reconnaissance professionnelle des biologistes pour légitimer les décisions et encadrer le suivi de la biodiversité dans les différents secteurs.
- Créer une entité interministérielle fondée sur différents systèmes de connaissances (scientifique en chef/gardienne ou gardien de la biodiversité) pour assurer la cohérence des initiatives gouvernementales et régionales.

Évolution des valeurs et reconnexion à la nature

- Renforcer les capacités des instances décisionnelles afin d'améliorer leur compréhension en matière de biodiversité et d'analyse systémique, et ainsi leur action.
- Mettre en place une stratégie de communication et de marketing pour mobiliser efficacement les différents publics.
- Développer la vulgarisation scientifique afin de rendre les connaissances sur la biodiversité accessibles à tous.
- Promouvoir les valeurs culturelles et identitaires associées à la nature pour renforcer leur reconnaissance sociale.
- Opérer un changement de paradigme en considérant la nature comme un investissement stratégique qui sécurise le bien-être collectif et soutient l'économie.
- Intégrer l'éducation à la biodiversité dans les cursus scolaires pour renforcer la sensibilisation à l'environnement.
- Favoriser un accès démocratisé à la nature afin que chacun puisse bénéficier de ses services et valeurs.

OBSTACLES À L'ATTEINTE DE LA VISION

En se projetant vers une vision pour 2035, les intervenantes et intervenants ont repéré les principaux écarts et obstacles à sa réalisation, regroupés en quatre catégories : politique, économique, culturelle et technique.

Politique

- Manque de vision nationale claire et porteuse pour une transition écologique, ainsi que de volonté et de courage politique pour contrer l'immobilisme généralisé.
- Reconnaissance insuffisante des droits des peuples autochtones.
- · Vision à court terme dictée par le calendrier électoral,
- La croissance des inégalités et la précarité croissante dans la population.
- Absence de mesures transformatrices et cohérentes entre les paliers gouvernementaux (subventions néfastes, réglementation obsolète ou non appliquée, négligence des impacts cumulatifs à long terme).
- Lenteur de l'appareil gouvernemental et fonctionnement en silo.
- Érosion des lois et processus de protection environnementale.
- Affaiblissement de la force démocratique : manque de représentation des considérations de la société civile et des groupes marginalisés.

Économique

- Interdépendance à l'économie mondiale incitant les consommatrices et les consommateurs, ainsi que les investisseuses et les investisseurs à privilégier les intérêts à court terme.
- Manque de métriques transférables entre les secteurs (indicateurs économiques, outils d'écofiscalité, équivalent au marché du carbone) pour standardiser l'intégration de la biodiversité dans l'économie.
- Limites du « juste prix » pouvant être transféré aux consommatrices et consommateurs, sans compromettre leur pouvoir d'achat.
- Système économique extractiviste peu compatible avec les limites biophysiques, caractérisé par le morcellement et la sous-évaluation des impacts sur la biodiversité, les communautés et la santé humaine, surtout à long terme.
- Divergence de points de vue entre autonomie économique locale et ouverture aux marchés mondiaux.

Culturels

- Déconnexion culturelle avec la nature et prédominance des valeurs économiques.
- Tension entre les cycles de vie longs de la nature et la vision à court terme.
- · Polarisation des discours sur l'environnement, tant à l'intérieur des secteurs qu'entre eux.
- Décalage persistant entre les valeurs et l'identité des communautés régionales et les visions des acteurs urbains, alimentant une forte polarisation

- Divergences quant à la priorité à accorder à la biodiversité par rapport à d'autres enjeux sociaux (protection d'une espèce vs santé, éducation, etc.).
- Recherche constante de confort et forte acceptation culturelle du gaspillage, freins profonds et individualistes aux efforts collectifs.

Techniques

- Incohérence entre les engagements gouvernementaux et leur mise en œuvre.
- Données et outils insuffisants et non harmonisés pour intégrer la biodiversité de manière fiable dans les décisions financières et politiques.
- Manque de visibilité et d'accompagnement pour déployer les outils existants.
- Inégalités entre grandes entreprises et PME en matière de ressources et de capacités techniques.
- Méconnaissance généralisée des risques liés à la perte de biodiversité, notamment économiques.
- Divergences importantes sur l'ampleur et le niveau d'impact des différentes pratiques d'exploitation des ressources naturelles, même renouvelables, sur la biodiversité.



PROCHAINES ÉTAPES Et maintenant ?

À la suite de la Journée de dialogue «Économie, biodiversité et changements transformateurs», de nombreuses initiatives concrètes ont été identifiées pour intégrer la biodiversité dans les décisions économiques et les pratiques au Québec. Ces actions impliquent différents acteurs – entreprises, organisations de la société civile, institutions publiques et milieu de la recherche – et nécessitent un effort coordonné pour en maximiser l'efficacité et la portée.

Les priorités pour la mise en œuvre sont:

- 1. Mobiliser et coordonner les réseaux existants, afin de favoriser l'adoption large des initiatives et encourager la participation active des acteurs économiques, institutionnels et de la société civile.
- 2. **Consolider et faire vivre les chantiers stratégiques**, en poursuivant les projets pilotes et initiatives déjà amorcés et en capitalisant sur les acquis.
- 3. Suivre la mise en œuvre des chantiers stratégiques, avec des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers pour mesurer les progrès, documenter les résultats et ajuster les actions au besoin.
- 4. Créer et renforcer des groupes de travail intersectoriels, pour faciliter le partage de connaissances, la coordination et le développement de solutions communes.
- 5. Cartographier l'écosystème de la biodiversité au Québec, en identifiant acteurs, ressources et initiatives pour optimiser l'impact des chantiers.
- 6. Diffuser et amplifier les bonnes pratiques, en valorisant les projets réussis pour inspirer de nouvelles initiatives et renforcer l'efficacité collective.

PRENEZ PART À L'ACTION

La réussite des prochaines étapes repose sur l'engagement d'acteurs prêts à prendre le leadership ou à collaborer sur des projets concrets.

Nous invitons donc toutes les organisations et parties intéressées à se joindre à ces efforts collectifs afin de faire progresser l'économie québécoise pour qu'elle intègre pleinement la biodiversité.

Pour toute collaboration ou pour plus d'informations: <u>info@ateliersbiodiversitequebec.org</u>





